

Il n'y a pas que la route pour passer le col de Tende

Pour la mise en place d'une navette ferroviaire

M. le Président de la République française, M le Président du Conseil italien,

Des discussions de la Commission Intergouvernementale pour les Alpes du Sud nous avons retenu que le parcours ferroviaire Breil-sur-Roya/Vintimille ne sera remis en état que fin 2021 et que, même si l'accord semble se faire autour de la reconstruction d'un viaduc à l'entrée du tunnel routier du col de Tende, les difficultés techniques liées aux mouvements de terrain et les coûts annoncés renvoient à 2024. Ceci nous incite à proposer une solution beaucoup plus rapide et moins coûteuse.



En 1987 et en 1992, parce que la route du col de Tende était impraticable, les services ferroviaires de l'époque ont déployé les moyens techniques permettant de faire circuler des navettes ferroviaires pour le transport des véhicules légers entre Tende et Limone. La voie et les quais de chargements sont toujours là, ne manque que la volonté de faire.

Les quatre trains de voyageurs proposés chaque jour par Trenitalia, pourraient être complétés par des allers-retours de navettes « auto-train ». En plus de rendre un service considérable aux entreprises locales, elles ajouteraient un atout majeur au potentiel de la ligne.

**S'il vous plait, donnez les consignes nécessaires
à vos représentants à la CIG et à vos ministres des transports
pour qu'ils s'accordent sur la remise en état de cette ligne internationale.**

**Plus que jamais,
le train est la solution de la reconstruction de la Roya.**